

## PRIX DE THESE 2021

Pour soutenir la jeune recherche et encourager la diffusion des connaissances dans le domaine du genre et des sexualités, le Groupement d'Intérêt scientifique Institut du Genre lance la campagne 2021 du prix de thèse.

Le prix s'adresse à tous les **docteur·e·s ayant soutenu une thèse en 2020** dans le domaine des Lettres, Arts, Sciences Humaines et Sociales **dans un établissement partenaire du GIS** (voir la liste des [partenaires institutionnels du GIS](#)).

La réglementation du CNRS sur les prix scientifiques ne permettant plus le versement direct d'une dotation financière à un·e chercheur·e (circulaire du 19 novembre 2020), le prix pourra prendre la forme d'une aide à la publication d'un ouvrage ou du financement d'une mission.

Le prix est doté de 7 000 euros. Il pourra être partagé entre deux lauréat·e·s.

Les lauréat·e·s seront invité·e·s à présenter leurs travaux lors de la remise officielle du prix par une personnalité scientifique, sur le campus Condorcet.

Les candidat·e·s déposeront auprès de l'Institut du Genre un dossier complet exclusivement sous format Pdf, composé des pièces suivantes :

- ▶ Formulaire de candidature (document à télécharger ci-dessous et à compléter)
- ▶ Curriculum vitae (1 page)
- ▶ Résumé de la thèse (5000 signes maximum)
- ▶ Rapport de soutenance
- ▶ Thèse, qui elle devra être mise à disposition sous format électronique : les candidat·e·s signaleront dans leur message de candidature l'URL de la page sur [tel.archives-ouvertes.fr](http://tel.archives-ouvertes.fr) (HAL) où figure leur thèse. Si la thèse figure sur une autre plateforme, le lien devra être activé impérativement jusqu'au début octobre 2020.

**Tout dossier incomplet sera déclaré irrecevable.**

Après examen de leur recevabilité, la liste des candidat·e·s sera affichée sur le site de l'Institut du Genre.

Toutes les candidatures valides seront examinées par le Conseil scientifique de l'IDG qui élira les lauréat·e·s lors de sa réunion de l'automne.

Critères de sélection des projets :

- ▶ la qualité de l'apport aux études de genre
- ▶ l'originalité du sujet et de la démarche scientifique.
- ▶ le caractère interdisciplinaire de la démarche scientifique (sans que ce critère soit exclusif).
- ▶ la qualité d'écriture en vue de la publication.
- ▶ l'intérêt pour l'ensemble du champ.

**Les dossiers sont à déposer auprès de l'Institut du Genre par voie électronique entre le 6 mai et le 6 juin 2021 minuit** à l'adresse : [sg-gis-idgenre@mshparisnord.fr](mailto:sg-gis-idgenre@mshparisnord.fr)